

Un quartier toujours plus concret

Journal de Morges 2016-08-26

Par Julien Lambert

MORGES | EQUIPEMENTS PUBLICS

La commune disposera de 5250m² de surface de plancher dans le futur quartier «Morges Gare-Sud». Elle y prévoit notamment la réalisation d'une école qui abritera 12 classes.

Voilà des années que l'on parle du projet «Morges Gare-Sud». Mais les paroles sont désormais nettement plus concrètes. On sait par exemple que les travaux vont débuter en 2017 avec, notamment, la démolition des mythiques Halles CFF. Mais on en connaît également plus sur les intentions de la commune de Morges concernant la réalisation d'équipements publics dans ce quartier.

Sur les 5250m² de surface de plancher à sa disposition, la ville prévoit des logements protégés, une crèche, une école primaire, une structure d'accueil parascolaire et un espace polyvalent. «Pour assurer une cohérence architecturale sur l'ensemble du quartier, nous travaillons de manière étroite avec les CFF Immobilier, précise Eric Züger, municipal désormais en charge de l'urbanisme, constructions et mobilité.



Cette image de synthèse illustre la cour du périmètre du Sablon où se trouvent des espaces verts, une place de jeux ainsi que le préau de l'école. Les logements protégés et la crèche/garderie sont à droite alors que l'école se trouve au fond. Aeby Perneger & Associés SA

Nous avons d'ailleurs organisé le concours d'architecture en commun.»

La progression significative du projet s'est traduite en juin par le dépôt d'un préavis demandant l'octroi d'un crédit d'étude de 1,365 million pour le programme de construction d'utilité publique de la ville. «Cette phase est actuellement en cours, reprend le municipal. Ce crédit concerne donc les honoraires des architectes et spécialistes qui travaillent sur le projet. Une fois cette étape terminée, nous disposerons d'un budget de construction précis et fiable en vue de déposer une demande de crédit de construction.» A quel horizon? «Si tout se passe bien, au

début de l'année prochaine. Quant aux travaux de réalisation, ils devraient débuter en fin d'année.»

I Partenaire recherché

Une partie des équipements publics – la moitié de la surface – fera l'objet d'un partenariat public-privé. «Il s'agit des logements protégés et de la crèche, soit 2630m², explique Eric Züger. Nous sommes à la recherche d'un partenaire pour financer l'opération et qui disposera en retour d'un droit distinct et permanent. Il assurera également l'exploitation des logements alors que la commune, en principe, louera les locaux de la garderie pour l'exploiter.»

Le projet prévoit la création de 28 logements de 2 à 3 pièces destinés aux personnes âgées ou souffrant d'un handicap. Les surfaces sont prévues au plus juste pour

contenir le prix des loyers. Quant à la crèche de 385m², elle disposera d'une quarantaine de places et d'espaces extérieurs privatifs et sécurisés.

■ Quid de la police?

La création d'une antenne de la Police Région Morges était initialement prévue dans le programme morgien. Il n'en sera finalement rien puisque la PRM devrait louer des locaux auprès des CFF Immobilier. «Au tout début, il avait même été imaginé que le nouvel Hôtel de Police (ndlr: désormais en construction à l'Avenue des Pâquis) soit situé dans ce quartier, au bord des voies de chemin de fer, rappelle Eric Züger. Mais ce n'est pas possible pour des questions de sécurité. En revanche, tout le monde s'accorde sur le fait que la police doit avoir une antenne avec un regard sur la place de la Gare.» Des discussions ont actuellement lieu pour trouver une solution qui permette à la PRM de disposer d'une présence visible sur cet important lieu de passage.

A noter que le choix du partenaire – pour lequel la facture devrait avoisiner les 12 millions – sera effectué en 2017.

I Ecoles et réflexion

Le second axe, celui de l'école, sera réalisé par la ville pour un peu plus de 14 millions. Ce programme comprend notamment une douzaine de classes, le tout sur quatre niveaux. «Il est aussi prévu que le dernier étage puisse servir de cour d'école, précise Eric Züger. Nous avons obtenu le feu vert du canton.»

La création de ce nouvel établissement permettra d'accueillir l'ensemble des élèves des écoles du Bluard et des Jardins. Le préavis précise d'ailleurs que l'on peut imaginer à terme une désaffectation de ces sites, offrant par-là de nouvelles perspectives de développement dans ces deux secteurs. «Cela fait partie des hypothèses vraisemblables, confirme le municipal de l'urbanisme. Mais à ce stade, il n'y a pas de projet. Nous devons réaliser une étude pour avoir une vision des besoins scolaires à l'avenir afin de savoir s'il faudra conserver des classes dans ces écoles. Avec le départ de la police de la Place St-Louis et un nouvel établissement scolaire, nous devons également mener une réflexion globale pour conserver les revenus de notre patrimoine.»

I Espace polyvalent

Outre une école et une structure d'accueil parascolaire, un espace polyvalent de 158m² est prévu dans le bâtiment. Situé au rez-de-chaussée, il sera accessible à tous. La commune veut en effet en faire un lieu convivial et intergénérationnel qui sera mis à disposition ou loué à des sociétés locales. |